

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DU PLU A CROUY SUR OURCQ

La présentation du PLU dans le dernier bulletin municipal de septembre, laisse pantois devant un tel empressement d'une densification sur la commune de Crouy.

Comme une impression de fuite en avant, vers on ne sait trop quel avenir pour notre village.

Notre commune doit conserver cet aspect de village accueillant, convivial, soucieux de préserver les équilibres de vie, de patrimoine, de tourisme et d'habitat qui font le charme de notre petite cité.

Il est tout à fait normal de prévoir un accroissement de la population pour les années à venir, mais de façon raisonnable, ce qui ne semble pas du tout le cas sur les zones de « Fussy » et de « La gare ».

Il conviendrait de rester dans un habitat de maisons individuelles, R+1, sur des parcelles de pas moins de 500 à 600 m².

Quant aux immeubles, c'est une absurdité totale de vouloir en imposer sur notre commune, qui n'a pas vocation à devenir une ville à la campagne.

Et encore plus invraisemblable des constructions dans la périphérie du site classé monument historique qu'est le château du Houssoy.

Mais avant de faire passer ce PLU à marche forcée, il aurait été judicieux de régler des problèmes récurrents comme : Le plan de circulation des véhicules dont on parle mais dont on ne voit jamais le jour, des problèmes de places insuffisantes de parking, des incivilités répétitives et non traitées, l'entretien de notre patrimoine...

Sans la maîtrise de ces problèmes avant l'accroissement massive des logements, comment pourrions-nous faire par la suite pour en venir à bout.

Ce PLU ne peut pas être accepté dans sa forme actuelle. Il doit être renégocié en fixant un objectif principalement humain, pour améliorer notre bien vivre à Crouy, tout en accueillant de manière intelligente les futurs crouyciens

Le 28/11/2017

Mme Quintin Jeanne
16 rue des Meuniers
77840 CROUY SUR OURCQ

